
« LLOYDS TSB BANK PLC »

Siège social : 11, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
Actif		
Caisse, Banques centrales, CCP.....	6 534 904,12	9 693 880,25
Créances sur les établissements de crédit	241 169 838,19	325 903 677,98
Opérations avec la clientèle	53 160 481,73	69 676 676,47
Participations et autres titres détenus a long terme.....	145,50	145,50
Immobilisations corporelles	462 594,50	622 867,75
Autres Actifs.....	909 944,78	715 661,21
Comptes de Régularisation	901 243,81	1 231 681,37
Total actif	303 139 152,63	407 844 590,53
Passif		
Dettes envers les établissements de crédit	47 495 036,86	54 481 770,72
Opérations avec la clientèle	246 900 742,75	344 637 756,96
Autres passifs	137 678,76	274 438,84
Comptes de régularisation.....	1 106 538,07	1 925 646,89
Provisions pour risques et charges	154 821,81	188 214,26
Capitaux propres hors FRBG (+/-)	7 344 334,38	6 336 762,86
Capital souscrit	7 835 715,60	5 335 715,60
Résultat de l'exercice (+1-).....	-491 381,22	1 001 047,26
Total passif	303 139 152,63	407 844 590,53

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagement de financement	7 339 988,26	
Engagement de garantie	11 176 326,74	47 228 875,95
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de garantie	1 260 000,00	1 458 026,24

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
Intérêts et produits assimilés	7 946 205,68	11 298 601,35
Intérêts et charges assimilées	6 302 721,82	9 116 983,14
Commissions (produits)	4 322 204,87	6 945 626,74
Commissions (charges)	5 644,33	6 715,49
Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation	305 703,49	439 135,82
Autres produits d'exploitation bancaire	224 167,77	360 115,49
Autres charges d'exploitation bancaire	10 834,70	13 485,00
PRODUIT NET BANCAIRE	6 479 080,96	9 906 295,77
Charges générales d'exploitation	7 088 293,00	8 257 508,30
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	180 487,60	260 879,58
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-789 699,64	1 387 907,89
Coût du risque	-58 514,39	-24 206,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-848 214,03	1 363 701,54
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-1 363,28	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-849 577,31	1 363 701,54
Résultat exceptionnel	358 196,09	142 231,55
Impôt sur les bénéfices		504 885,83
RÉSULTAT NET	-491 381,22	1 001 047,26

ANNEXE AU BILAN PUBLIABLE 2004

1. PRINCIPES GENERAUX

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. règlements 91/01 et 91/04 du 16 janvier 91 modifiés par les règlements 92/05, 93/06, 94/03 et 94/05 et 2000-03).

Toutes les valeurs de cette annexe (sauf le nombre des effectifs) sont exprimées en K€ (milliers d'Euros).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et les charges en devises sont convertis en € au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués au cours de change du terme restant à courir à la date de clôture de l'exercice.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'€, se ventilent selon leur durée restant à courir de la façon suivante :

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (hors dettes et créances rattachées)				
RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans
Prêts € *	91.922	100	0	0
Prêts devises *	126.946	2.564	2.734	0
* desquels :				
- opérations groupe Lloyds TSB Bank : 224.266				
- pensions hors groupe : 00				
Emprunts €	10.096	0	0	0
Emprunts devises *	17.003	18.480	0	0
* desquels :				
- opérations groupe Lloyds Tsb Bank : 45.579				
- Pensions hors groupe : 00				

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

2.3 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable des immobilisations.

- Mobilier	10 ans
- Matériel, véhicules	5 ans
- Agencements & aménagements	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Logiciels	1 an

2.4 Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

CLIENTELE NON FINANCIERE (hors créances et dettes rattachées)				
RUBRIQUES	<= 3 mois	<=1 an	<=5 ans	> 5 ans
Prêts, € *	806	2	13.127	62
Prêts devises *	9.479	147	5.663	17.113
* desquels : - créances mobilisables B.D.F. : 00 - Pensions : 00				
Emprunts € *	91.922	3.911	0	0
Emprunts devises *	127.106	2.303	0	0
* desquels - opérations groupe Lloyds Tsb Bank : 00 - Bons de caisse : 00 - Pensions : 00				

3.2 Les Immobilisations

Toutes les immobilisations au bilan sont exclusivement des immobilisations corporelles, et pour l'exercice 2004, elles s'analysent selon le tableau ci-dessous :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Balance ouverture (brut)	2.122
Investissements	22
Désinvestissements	-90
Balance fermeture **	2054
Balance ouverture (amortissement)	1.499
Amortissements exerc. 04	176
Reprise amortissements	-84
Amortissements au Bilan	1.591
** détail	
- matériel informatique & logiciels	850
- matériel divers & mobilier	757
- installations générales	447
Total	2.054

Les investissements se composent :

- matériel informatique & logiciels 22

Les désinvestissements se composent

- matériel informatique devenu obsolète 46

- matériel de bureau non performant..... 39

- agencement & installations 5

3.3 Les Provisions

Les provisions pour Risques et Charges s'élèvent à 155 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- Provisions pour indemnités de licenciements 0

- Provisions pour retraite 95

- Provisions pour risques clientèle 60

3.4 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31/12/2004

Etablissements de Crédit	A recevoir	A Payer
A vue	39	0
A terme	403	150
Clientèle		
Crédit clientèle	194	0
Dépôts à terme	0	365

Les Intérêts sont calculés prorata temporis d'une manière linéaire selon les dispositions contractuelles.

3.5 Comptes de régularisation et divers

Les tableaux ci-dessous donnent par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF		COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	
Compte ajustement devises	10	Services extérieurs	242
Services extérieurs comptes d'avance	82	Charges du personnel	511
Produis bancaires à recevoir	131	Charges sociales	183
Divers à régulariser	678	Compte d'encaissement client	13
		Compte d'encaissement Coface	31
		Rémunération d'intermédiaires	127
TOTAL	901	TOTAL	1.107

AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
Créances fiscales	65	Comptes règlement titres	0
Dépôts de garantie versés-	586	Dettes fiscales	29
Crédit d'impôt sur bénéfice	257	Dettes sociales	109
Autres débiteurs	0	Titres empruntés	0
Comptes de stock	1	Autres dettes	0
TOTAL	909	TOTAL	138

3.6 Contre-valeur en € de l'actif et du passif en devises

- Actif en devises 303.139

- Passif en devises 303.139

3.7 Divers

Le dotation en capital est de 7.836 K€ entièrement appelé (fonds versés par notre siège social de Londres).

La LLOYDS TSB BANK PLC Monaco est dispensée d'établir des comptes consolidés, mais elle entre en totalité dans le périmètre de consolidation de la LLOYDS TSR BANK PLC, 25 Gresham Street EC2V7HM Londres GB.

4. INFORMATIONS SUR LE POSTE DU HORS-BILAN

4.1 Contrats de change non dénoués au 31/12/2004

* Au comptant	Achats	0
	Ventes	0
* A terme	Achats	28.626
	Ventes	28.620

4.2 Garanties

Les engagements de garantie reçus d'ordre d'établissements de crédit (1.260 K€) concernent ESSENTIELLEMENT des sûretés détenus en regard de facilité de crédit accordé à la clientèle de l'agence.

Ceux donnés d'ordre de la clientèle s'élèvent à 11.176 K€

4.3 Divers

Aucune opération sur instruments financiers à terme au 31/12/2004.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des commissions pour l'exercice 2004

Postes	Charges	Produits
Opérations Etablissements de crédit	6	0
Opérations clientèle	0	1.679
Opérations titres	0	2.643
TOTAL	6	4.322

Les produits sont perçus de la clientèle. Les commissions payées représentent exclusivement des frais encourus auprès de nos correspondants.

5.2 Solde en bénéfice des opérations de change

Ce poste traduit le résultat des opérations d'achat et de vente des devises effectuées par la banque sur le marché.

5.3 Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2004 :

Postes	2003	2004
Salaires et Traitements	3.037	2.461
Charges de retraite	395	342
Charges sociales	497	520
TOTAL	3.929	3.323

Le montant des rémunérations brutes versées aux 5 personnes les mieux rémunérées en 2004 sont de : 449 K€.

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31/12/2004.

5.4 Charges et produits exceptionnels

Postes	Charges	Produits	Net
Divers	143	501	
TOTAL	143	501	358

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Effectifs de la banque

Effectifs au 31/12/2004	45
Cadres	20
Gradés	22
CDD	3

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous vous présentons le compte rendu de la mission de révision des comptes de l'exercice 2004, concernant la succursale monégasque de la société « LLOYDS TSB BANK P.L.C. », dont le siège social est à LONDRES (GRANDE-BRETAGNE).

Nous avons examiné le bilan publiable au 31 décembre 2004 (mod. 4200) et le compte de résultat publiable de l'exercice 2004 (mod. 4290) ci-joints, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces états financiers ont été arrêtés par les Dirigeants de l'agence désignés en vertu de l'article 17 de la loi bancaire du 24 janvier 1984, et sous leur responsabilité.

L'examen des opérations et des comptes ci-dessus a été effectué, par sondages, conformément aux normes usuelles, donc avec pour objectif de déceler les redres-

sements pouvant affecter de façon significative les documents ci-joints.

Nous avons eu recours à telles vérifications par sondages des livres et documents comptables et à tels contrôles que nous avons jugés nécessaires à former notre opinion.

A notre avis :

- le bilan publiable (mod. 4200) et le compte de résultat publiable (mod. 4290) reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Etablissement au 31 décembre 2004, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date ;

- la succursale « LLOYDS TSB BANK PLC » satisfait aux obligations déclaratives imposées par la Commission Bancaire.

Monte-Carlo, le 27 mai 2005.

François BRYCH

Claude PALMERO